Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Nièvre Année scolaire : 2023- 2024

ANNEXE 2 : FICHE INDIVIDUELLE - INDEMNITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES (Remplir une fiche par action)

Nom et Prénom de l'enseignant : . Nom de l'école et RNE : Fonction : Intitulé de l'action concernée : Type d'implication		
scolaire) :	ants hors temps scolaire (temps	s périscolaire ou extra-
OUI NON		
Nombre d'heures pour l'animation ho la période septembre – juin)	ors temps Scolaire : (le volume	horaire est calculé sur
Détail des heures d'animation :		
Date ou fréquence Durée	Contenu	Nombre d'élèves concernés
Activité bénévole : OUI □ NON		
groupement d'écoles) : OUI	uin) d'un groupement d'écoles □	(le volume horaire est
Date ou fréquence Durée	Contenu	Nombre d'élèves concernés
		-
Activité bénévole : OUI NON		
Certifié exact le : Signature de l'enseignant :		
Á retourner à l'IEN de votre circon	scription pour le mardi 4 juin 20	024.
Vu et transmis le : Signature IEN :		

Á retourner à la dosep par mail à l'adresse : sec.diper@ac-dijon.fr pour le mardi 11 juin 2024.